

# Bénin : l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé dévoile les nids d'opportunités aux nouveaux médecins

*L'Autorité de Régulation du secteur de la Santé au Bénin (ARS) a organisé au profit des nouveaux médecins et pharmaciens, une table ronde sur le thème : »Qui est l'avenir du secteur de la santé du Bénin ». Tenue le mardi 14 février 2023 au Palais des Congrès de Cotonou, ladite séance a permis d'éclairer ces nouveaux Docteurs sur la panoplie d'opportunités qui s'offre à eux dans le secteur de la santé. Les échanges ont été conduits par un panel de cinq membres, dont le ministre de la Santé le professeur Benjamin HOUNKPATIN.*



Le  
Pr  
és  
id  
en  
t  
de  
l'  
AR  
S,  
Dr  
Lu  
ci  
en  
DO  
SS  
OU

-  
GB  
ET  
E  
a  
ra  
pp  
el  
é  
à  
l'  
oc  
ca  
si  
on  
,  
la  
mi  
ss  
io  
n  
de  
la  
st  
ru  
ct  
ur  
e  
qu  
i  
es  
t  
de  
tr  
av  
ai  
ll

er  
po  
ur  
l'  
am  
él  
io  
ra  
ti  
on  
du  
co  
nt  
en  
u  
de  
l'  
of  
fr  
e  
du  
se  
rv  
ic  
e  
de  
sa  
nt  
é  
;  
l'  
am  
él  
io  
ra  
ti  
on

de  
la  
qual  
ité  
de  
l'  
of  
fr  
e,  
l'  
am  
él  
io  
ra  
ti  
on  
de  
la  
sé  
cu  
ri  
té  
de  
to  
us  
le  
s  
so  
in  
s  
da  
ns  
to  
us  
le

s  
ét  
ab  
li  
ss  
em  
en  
ts  
pu  
bl  
ic  
s  
et  
pr  
iv  
és  
.  
Il  
a  
en  
su  
it  
e  
év  
oq  
ué  
le  
s  
ré  
fo  
rm  
es  
en  
ga  
gé  
es  
pa

r  
le  
go  
uv  
er  
ne  
me  
nt  
du  
Pr  
és  
id  
en  
t  
Pa  
tr  
ic  
e  
TA  
LO  
N  
po  
ur  
un  
se  
ct  
eu  
r  
de  
la  
sa  
nt  
é  
pe  
rf  
or  
ma

nt  
.  
Ce  
s  
ré  
fo  
rm  
es  
au  
x  
di  
re  
s  
du  
Dr  
Lu  
ci  
en  
DO  
SS  
OU  
-  
GB  
ET  
E  
re  
po  
se  
nt  
su  
r  
tr  
oi  
s  
pi  
li  
er

s  
à  
sa  
vo  
ir  
le  
vo  
le  
t  
in  
st  
it  
ut  
io  
nn  
el  
,  
le  
vo  
le  
t  
or  
ga  
ni  
sa  
ti  
on  
ne  
l  
et  
le  
vo  
le  
t  
fo  
nc  
ti



on  
ne  
l.

Nombreuses sont les opportunités que le Gouvernement du Bénin offre aux médecins et aux pharmaciens rassure le ministre de la Santé, professeur Benjamin HOUNKPATIN. Ces opportunités passent d'abord par la prise de trois lois qui servent de tremplin aux Docteurs pour leur permettre d'avancer. Il s'agit premièrement de la loi portant protection de la santé des personnes en République du Bénin ; de la loi qui réglemente l'activité pharmaceutique au Bénin. Dans ce cadre, le gouvernement a créé l'agence béninoise de régularisation pharmaceutique qui est une agence qui a besoin des ressources humaines telles que les pharmaciens inspecteurs : « Vraiment, le secteur est ouvert pour vous. Vous avez beaucoup d'opportunités. Grâce à la loi sur l'exercice en Clientèle privée, nous avons garanti la liberté d'investissement », a-t-il déclaré.

Sur le plan des ressources humaines, le ministre de la Santé a rappelé le plan quinquennal élaboré et qui est en train d'être mis en œuvre de façon méthodique pour le bonheur des Docteurs. Le professeur Benjamin HOUNKPATIN évoque le choix du gouvernement d'ouvrir le chemin vers la spécialisation à travers le projet LLF. Il n'a pas manqué de revenir sur les salaires qui sont considérables, mais il rassure que le Gouvernement travaille à les relever davantage pour le bien-être de tous les acteurs.

La séance a été très enrichissante et a permis aux nouveaux Docteurs de mieux cerner leur place dans le secteur de la santé ainsi que les nombreuses opportunités offertes par le Gouvernement.

---

# **Projet Adapt-WAP : Kandi accueille un atelier technique de dialogue et de validation**

*Du mercredi 22 au jeudi 23 février 2023, le Projet Adapt WAP organise à Kandi, un atelier de dialogue sur la transhumance, les points d'eau et les aires de pâturages autour de la périphérie du W. C'est dans le cadre de la réduction voire de l'éradication des problèmes entre éleveurs et agriculteurs pour une gestion durable des domaines agricoles. Cette activité s'inscrit également dans l'orientation générale du gouvernement qui est de sédentariser les éleveurs.*



ADAPTATION FUND



# Adapt WAP

INTÉGRATION DES MESURES D'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION  
CONCERTÉE  
DU COMPLEXE TRANSFRONTALIER W-ARLY-PENDJARI

ATELIER TECHNIQUE DE DIALOGUE ET DE VALIDATION DES  
CORRIDORS DE TRANSHUMANCE, DES POINTS D'EAU ET DES  
ZONES DE PÂTURAGE À AMÉNAGER AUTOUR DU PARC W



L'atelier requiert regroupements différents acteurs du domaine à savoir les éleveurs, le

s  
ag  
ri  
cu  
lt  
eu  
rs  
,  
le  
s  
pê  
ch  
eu  
rs  
et  
le  
s  
au  
to  
ri  
té  
s  
po  
li  
ti  
co  
-  
ad  
mi  
ni  
st  
ra  
ti  
ve  
s  
vi  
se

à  
di  
al  
og  
ue  
r  
av  
ec  
l'  
en  
se  
mb  
le  
de  
s  
ac  
te  
ur  
s  
du  
se  
ct  
eu  
r  
ag  
ro  
pa  
st  
or  
al  
po  
ur  
un  
e  
me  
il  
le

ur  
e  
pr  
is  
e  
en  
co  
mp  
te  
de  
le  
ur  
as  
pi  
ra  
ti  
on  
. Une  
e  
ap  
pr  
oc  
he  
in  
cl  
us  
iv  
e  
et  
pa  
rt  
ic  
ip  
at  
iv  
e,

lo  
ng  
te  
mp  
s  
ad  
op  
té  
e  
pa  
r  
le  
pr  
oj  
et  
Ad  
ap  
tW  
AP  
et  
qu  
i  
pe  
rm  
et  
d'  
at  
te  
in  
dr  
e  
le  
s  
ob  
je  
ct  
if

s  
pr  
éd  
éf  
in  
is  
à  
ch  
aq  
ue  
ac  
ti  
vi  
té  
.

Au cours des deux jours de l'atelier, les acteurs vont s'échanger et se mettre d'accord sur les points d'eau, les aires de pâturage et les couloirs de transhumance pour être pris en compte dans les aménagements à venir dans la périphérie du Parc W. Il s'agira pour la cinquantaine de participants de prendre connaissance de l'état de la transhumance au Bénin et des nouvelles orientations du gouvernement en matière de transhumance.

Les principaux résultats de l'étude en cours, et liée à l'identification des points d'eau, la délimitation des aires de pâturage et des couloirs de transhumance seront également partagés avec les différentes parties prenantes.

***Constance AGOSSA***

---



# Promotion de l'excellence en milieu universitaire : Grand succès de la 4<sup>e</sup> édition du concours Be The Best

*Encourager la recherche scientifique de qualité et promouvoir l'excellence dans les Facultés et Écoles d'Agronomie des universités publiques du Bénin, tel est l'objectif du concours Be The Best, organisé par l'Unité de Recherche en Biologie forestière et en Modélisation Écologique (UR-BioME) du Laboratoire d'Écologie, de Botanique et de Biologie végétale (LEB) de la Faculté d'Agronomie de l'université de Parakou.*



La finale de la 4<sup>e</sup> édition de ce prestigieux concours a eu lieu ce mercredi 15 février 2023 dans l'amphithéâtre Solidarité de l'Université de Parakou. Elle a connu la présence des autorités rectORAles de l'Université de Parakou, des autorités de la Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou, des étudiants et bien évidemment des heureux lauréats.

Pour la Présidente des prix Be The Best, Dr. Eméline Sêssi Pélagie Assédé, la 4e édition du concours Be The Best fait suite à trois autres précédentes éditions qui ont vu primer les étudiants de Licence et de Master de la Faculté d'Agronomie des universités publiques du Bénin. À l'en croire, la finale de cette 4<sup>e</sup> édition du concours est l'occasion de distinguer les trois finalistes, tous étudiants en Master dans les Facultés d'Agronomie de l'Université de Parakou et de l'université d'Abomey-Calavi.



**Dr. Eméline ASSEDE, Président du concours Be The Best**



**Prof. Yvette ONIBON DOUBOGAN, 3<sup>ème</sup> Vice-Rectrice/UP et Marraine du concours Be The Best**

À l'occasion, la 3<sup>e</sup> vice-Rectrice de l'université de Parakou et marraine de la 4<sup>e</sup> édition du concours Be The Best, la Professeure Yvette Onibon Doubogan a entretenu les étudiants sur la thématique « Innovation de la recherche universitaire comme levier pour l'employabilité des alumni de l'Université de Parakou ». Dans sa communication, elle a reconnu que l'insertion professionnelle des étudiants demeure un défi majeur pour l'université de Parakou. À l'en croire, la principale difficulté de l'employabilité des étudiants réside dans le choix de la filière d'études qui est une phase capitale et complexe. C'est pourquoi, ajoute-t-elle, l'université de Parakou a mis en place des centres d'orientation et d'incubation pour orienter et renforcer les capacités des étudiants dans leur domaine d'expertise.

## Les lauréats connus

À sa suite, les finalistes ont été appelés à se présenter devant un jury bien constitué. Le challenge étant de présenter l'essentiel du contenu de leur mémoire de Master en 180 secondes. À la fin de cette étape qui a connu la participation du public à la notation des candidats, s'en est suivie l'étape des questions surprises. À l'arrivée, c'est Michée Adjacou, étudiant en Master à la Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou qui remporte le 1<sup>er</sup> prix de la 4<sup>e</sup> édition de ce concours d'excellence.



Le  
je  
un  
e  
ag  
ro  
no  
me  
a  
me  
né  
se  
s  
re  
ch  
er  
ch  
es  
su  
r  
«  
L'  
év  
al  
ua

ti  
on  
de  
la  
di  
ve  
rs  
it  
é  
ph  
én  
ot  
yp  
iq  
ue  
,  
gé  
né  
ti  
qu  
e  
et  
im  
pa  
ct  
du  
ch  
an  
ge  
me  
nt  
cl  
im  
at  
iq  
ue  
su

r  
Af  
ze  
li  
a  
af  
ri  
ca  
na  
Sm  
au  
Bé  
ni  
n  
».  
Il  
se  
ra  
su  
iv  
i  
de  
Mi  
ra  
be  
ll  
e  
Ga  
nd  
ji  
de  
l'  
Un  
iv  
er  
si  
té

d'  
Ab  
om  
ey  
-  
Ca  
la  
vi  
et  
de  
Hi  
di  
ro  
u  
Or  
ou  
de  
l'  
Un  
iv  
er  
si  
té  
de  
Pa  
ra  
ko  
u,  
qu  
i  
re  
pa  
rt  
en  
t  
re  
sp

ec  
ti  
ve  
me  
nt  
av  
ec  
le  
2<sup>e</sup>  
et  
le  
3<sup>e</sup>  
pr  
ix  
.  
Pa  
r  
ai  
ll  
eu  
rs  
,  
le  
pr  
ix  
de  
la  
me  
il  
le  
ur  
e  
co  
mm  
un  
ic



at  
ri  
ce  
a  
ét  
é  
dé  
ce  
rn  
é  
à  
Mi  
ra  
be  
ll  
e  
Ga  
nd  
ji  
,  
po  
ur  
av  
oi  
r  
ét  
é  
pl  
us  
sé  
du  
is  
an  
te  
au  
ch  
al

Au regard de l'importance que revêt le concours Be The Best pour la promotion de l'excellence en milieu universitaire, de grandes attentes sont exprimées pour les prochaines éditions. Dans son allocution, le Doyen de la Faculté d'Agronomie de l'université de Parakou, le Professeur Valérien Zinsou souhaite voir s'étendre le concours Be The Best à d'autres entités de formation. « Je voudrais qu'on aille au-delà pour étendre ce concours au reste des entités de formation de l'université de Parakou », a-t-il exprimé.

Tout en félicitant le comité d'organisation du concours, le Recteur de l'Université de Parakou, le Professeur Bertrand Sogbossi a exhorté les initiateurs à ne pas s'arrêter en si bon chemin. Mais pour la Présidente Eméline Assédé, les ambitions sont très grandes pour ce qui concerne les prochaines éditions. « Nous voudrions étendre cette initiative à la sous-région ouest africaine », a-t-elle déclaré. Faut-il le rappeler, la 4<sup>e</sup> édition du concours Be The Best a été une réussite grâce à la collaboration avec plusieurs partenaires dont l'[ONG Save Our Planet](#).

***Venance Ayébo TOSSOUKPE***

# Action Climatique: YOU-CAN de l'UNESCO recherche des jeunes



The poster features the UNESCO logo in the top left corner. A diagonal banner on the left side reads "YOUNG CLIMATE LEADERS" in white text on a dark green background. The main title "OPEN CALL" is in large white letters, followed by "STEERING COMMITTEE" in smaller white letters. Below this, it says "Youth UNESCO Climate Action Network". A calendar icon with the number "5" is next to the text "Apply by 5 March 2023". A white box on the right lists "ELIGIBILITY CRITERIA" with four checkmarks: "Represent an active youth-led climate action organization or network", "Between 18 and 30 years old", "Proficiency in English", and "Be available at least 2h/week". At the bottom right, the word "YOUTH!" is written in white on a green background. An illustration of a hand holding a megaphone is on the left side of the poster.

**UNESCO**

**YOUNG CLIMATE LEADERS**

**OPEN CALL**  
STEERING COMMITTEE

Youth UNESCO Climate Action Network

Apply by 5 March 2023

**ELIGIBILITY CRITERIA**

- ✓ Represent an active youth-led climate action organization or network
- ✓ Between 18 and 30 years old
- ✓ Proficiency in English
- ✓ Be available at least 2h/week

**YOUTH!**

Cet appel à candidatures s'adresse aux organisations et réseaux dirigés par des jeunes actifs dans le domaine du changement climatique, pour qu'ils deviennent des représentants de réseau du Comité directeur du Réseau action climat des jeunes de l'UNESCO (YoU-CAN).

Les 15 membres du comité de pilotage auront l'opportunité d'assumer différents rôles, notamment, coordinateur principal et coordinateur adjoint, secrétaire, coordinateur des

partenariats, coordinateur des finances, coordinateur de la communication et de la sensibilisation, coordinateur régional, coordinateur thématique.

### **Processus connexes.**

Les candidats éligibles représentant un réseau/organisation doivent :

- appartenir et avoir une expérience de leadership dans une organisation ou un réseau actif dirigé par des jeunes dont les activités portent sur l'action climatique ;
- avoir entre 18 et 30 ans ;
- être disponible au moins deux heures par semaine;
- posséder une compréhension ou une connaissance de base de l'UNESCO, de la CCNUCC, du Protocole de Kyoto, de l'Accord de Paris, des objectifs de développement durable (ODD) et d'autres conventions, déclarations et accords pertinents en rapport avec le changement climatique ;
- maîtriser l'anglais (écrit et oral);
- être capable de travailler en ligne, avec accès à une bonne connexion en ligne ;
- démontrer sa capacité à travailler dans un environnement multiculturel avec un sentiment d'inclusivité et de respect.

L'organisation ou le réseau doit dûment remplir le formulaire de candidature YoU-CAN ci-dessous, en fournissant des informations sur le réseau/l'organisation et son représentant avant le 5 mars 2023 (23h45 CET).

Des efforts seront déployés pour assurer l'équilibre programmatique, géographique et de genre de l'UNESCO et l'inclusion des PEID et des jeunes autochtones. Les candidats présélectionnés seront interviewés par un comité de sélection

conjoint composé de membres actuels du groupe de pilotage ad hoc YoU-CAN et du Secrétariat de l'UNESCO. Le processus de sélection se déroulera en anglais.

Vous êtes un jeune leader enthousiaste et motivé ? Vous souhaitez vous engager avec l'UNESCO pour renforcer l'action climatique des jeunes ?

[Appliquer maintenant!](#)

---

# **Entretien Exclusif avec Jérôme Ribeiro, Expert en Intelligence Artificielle**

Apports de l'intelligence artificielle à la protection de  
l'environnement



Jérôme RIBEIRO

*Le  
mo  
nd  
e  
co  
nn  
âi  
t  
de  
pu  
is  
de  
s  
dé  
ce  
nn  
ie  
s  
de  
s  
cr  
is  
es  
éc  
ol  
og  
iq  
ue  
s  
ré  
su  
lt  
an  
t  
de  
s  
ef*

fe  
ts  
de  
s  
ch  
an  
ge  
me  
nt  
s  
cl  
im  
at  
iq  
ue  
s.  
On  
pa  
rl  
e  
d'  
in  
on  
da  
ti  
on  
s,  
de  
sé  
ch  
er  
es  
se  
,  
de  
pe  
rt

e  
de  
la  
bi  
od  
iv  
er  
si  
té  
,  
et  
c.  
Fa  
ce  
à  
ce  
s  
ca  
ta  
st  
ro  
ph  
es  
,  
le  
s  
or  
ga  
ni  
sm  
es  
de  
dé  
fe  
ns  
e  
de



*l'  
en  
vi  
ro  
nn  
em  
en  
t  
et  
la  
so  
ci  
ét  
é  
ci  
vi  
le  
ne  
ce  
ss  
en  
t  
de  
mo  
nt  
er  
au  
cr  
én  
ea  
u  
po  
ur  
ré  
cl  
am  
er*

*de  
s  
ac  
ti  
on  
s  
fo  
rt  
es  
en  
vu  
e  
de  
pr  
ot  
ég  
er  
l'  
en  
vi  
ro  
nn  
em  
en  
t  
et  
de  
ré  
du  
ir  
e  
le  
s  
im  
pa  
ct  
s*

de  
s  
ch  
an  
ge  
me  
nt  
s  
cl  
im  
at  
iq  
ue  
s.  
Le  
s  
di  
ri  
ge  
an  
ts  
au  
ni  
ve  
au  
ét  
at  
iq  
ue  
qu  
'a  
u  
ni  
ve  
au  
mo  
nd

ia  
l  
mu  
lt  
ip  
li  
en  
t,  
de  
le  
ur  
cô  
té  
,  
de  
s  
in  
it  
ia  
ti  
ve  
s  
en  
vu  
e  
d'  
at  
té  
nu  
er  
le  
s  
ef  
fe  
ts  
pe  
rv

er  
s  
de  
s  
ch  
an  
ge  
me  
nt  
s  
cl  
im  
at  
iq  
ue  
s.  
Ma  
is  
ju  
sq  
ue  
-  
là  
,  
le  
s  
ch  
an  
ge  
me  
nt  
s  
cl  
im  
at  
iq  
ue

s  
co  
nt  
in  
ue  
nt  
de  
ca  
us  
er  
de  
no  
mb  
re  
ux  
dé  
gâ  
ts  
à  
tr  
av  
er  
s  
le  
mo  
nd  
e.  
Au  
cu  
n  
co  
nt  
in  
en  
t  
n'  
y

es  
t  
ép  
ar  
gn  
é.  
Po  
ur  
ta  
nt  
,  
se  
mb  
le  
-  
t-  
il  
,  
de  
s  
so  
lu  
ti  
on  
s  
in  
no  
va  
nt  
es  
ex  
is  
te  
nt  
et  
pe  
uv

en  
t  
co  
nt  
ri  
bu  
er  
à  
lu  
tt  
er  
co  
nt  
re  
le  
s  
ch  
an  
ge  
me  
nt  
s  
cl  
im  
at  
iq  
ue  
s.  
C'  
es  
t  
le  
ca  
s  
pa  
r  
ex



*em  
pl  
e  
de  
l'  
in  
te  
ll  
ig  
en  
ce  
ar  
ti  
fi  
ci  
el  
le  
. On  
se  
de  
ma  
nd  
e  
do  
nc  
qu  
el  
po  
ur  
ra  
it  
êt  
re  
l'  
ap  
po*

*rt  
de  
ce  
tt  
e  
te  
ch  
no  
lo  
gi  
e  
da  
ns  
la  
lu  
tt  
e  
co  
nt  
re  
le  
s  
ch  
an  
ge  
me  
nt  
s  
cl  
im  
at  
iq  
ue  
s  
et  
da  
ns*

la  
co  
ns  
er  
va  
ti  
on  
de  
la  
bi  
od  
iv  
er  
si  
té  
.  
C'  
es  
t  
la  
th  
ém  
at  
iq  
ue  
au  
to  
ur  
de  
la  
qu  
el  
le  
Ve  
na  
nc  
e

TO  
SS  
OU  
KP  
E  
du  
mé  
di  
a  
Jo  
ur  
na  
l  
Sa  
nt  
é  
En  
vi  
ro  
nn  
em  
en  
t  
s'  
es  
t  
en  
tr  
et  
en  
u  
av  
ec  
Jé  
rô  
me  
Ri

be  
ir  
o,  
ex  
pe  
rt  
en  
in  
te  
ll  
ig  
en  
ce  
ar  
ti  
fi  
ci  
el  
le  
.

Lire l'intégralité de cette interview ici :

**Journal Santé Environnement** : Bonjour monsieur ! Qui est Jérôme Ribeiro ?

**Jérôme Ribeiro** : Bonjour monsieur le journaliste. Je suis Jérôme Ribeiro, Président Co-Fondateur de Human AI-Ecosystème MIA (Ecosystème Maison de l'Intelligence Artificielle en Afrique) et Vice-président de l'Institut EuropIA et Afriqu'IA. Je suis Manager dans les télécoms et les Systèmes d'Informations (SI). Je suis engagé dans le domaine de la transition énergétique à travers la société Opale que je préside. Je suis également le Président du collège BTP et Économie circulaire de l'Organisation pour le Climat et l'Économie circulaire (OCCE). Je suis, pour l'Afrique, l'ambassadeur du World Artificial Intelligence Cannes Festival (WAICF) et ambassadeur Cluster Digital Africa (CDA),

plateforme d'intelligence collective.

**Journal Santé Environnement** : Félicitation, monsieur Ribeiro, pour une biographie aussi bien fournie. Nous parlons de l'apport de l'intelligence artificielle dans la lutte contre les changements climatiques et dans la conservation de la biodiversité.

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle et quel pourrait être son apport dans la lutte contre les changements climatiques et la conservation de la biodiversité ?

**Jérôme Ribeiro** : L'intelligence artificielle est un superbe outil qui permet d'exploiter la donnée. Elle permet de reproduire en quelque sorte le raisonnement du cerveau humain. L'avantage de l'intelligence artificielle, c'est qu'elle permet, grâce à des puissants calculateurs ou ordinateurs, d'exploiter des milliards de données au profit de la protection de la biodiversité. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle peut être utilisée pour optimiser le transport, optimiser la production et la distribution de l'énergie pour la construction des villes et des industries. Avec l'intelligence artificielle, on peut faire des jumeaux numériques des villes, c'est-à-dire, qu'on peut numériquement construire des villes et grâce à des multitudes de données, on optimise la gestion de la biodiversité pour rétablir l'équilibre entre les éléments de l'écosystème. L'intelligence artificielle peut aussi permettre d'optimiser la production agricole, réguler l'apport en eau des cultures ou des plantes, automatiser le désherbage et l'entretien des espaces culturels. C'est aussi une technologie qui peut être utilisée pour optimiser la gestion des déchets, faire des prévisions sur le climat et prévenir d'éventuelles catastrophes. C'est une technologie multisectorielle.

Mais attention, l'intelligence artificielle ne doit pas être tributaire et prisonnière de sa propre consommation d'énergie. Elle doit se faire en utilisant des énergies renouvelables, moins polluantes. Il faut donc réfléchir, en adoptant

l'intelligence artificielle, à des data center qui consomment moins de dioxyde de carbone, des supers calculateurs qui fonctionnent à base de l'énergie renouvelable (l'hydraulique, l'éolienne, le photovoltaïque, etc.). Il est donc très important d'y intégrer ces aspects, pour ne pas faire en sorte que "l'intelligence artificielle soit prise dans son propre piège".

**Journal Santé Environnement** : Dans un pays comme le Bénin où les cas d'inondation sont récurrents dans plusieurs communes, comment peut-on se servir de l'intelligence artificielle pour venir à bout du phénomène ?

**Jérôme Ribeiro** : C'est une très bonne question. Il faut créer un jumeau numérique pour comprendre pourquoi il y a des inondations dans ces communes. Il faut peut-être remodeler l'espace, puisque beaucoup de villes ont été construites au bord des rivières, et ne permettent plus à ces rivières de déborder naturellement sur leur lit. Il est également important de créer des bassins de rétention en amont de ces zones inondables, pour canaliser les ruissellements et mieux les contrôler car, comme j'aime bien le dire, tout ce qui est contrôlable est mesurable et tout ce qui est mesurable peut être contrôlable. On peut également géo spatialiser et cartographier le mouvement des eaux pour prévenir les inondations.

**Journal Santé Environnement** : A voir le niveau de développement de certains pays aujourd'hui, surtout ceux de l'Afrique et particulièrement du Bénin, pensez-vous que ces pays ont les moyens d'adopter et de pouvoir rendre opérationnelle cette technologie de l'intelligence artificielle ?

**Jérôme Ribeiro** : La question mérite vraiment d'être posée. Par exemple, d'après le rapport McKinsey, l'intelligence artificielle sera liée, d'ici à 2025, à  $\frac{1}{4}$  de la richesse mondiale. L'Europe n'a pas 1 % de cette richesse. L'Afrique,

quant à elle, n'est même pas nommée dans ce rapport. Ceux qui détiennent le monopole de cette richesse de l'intelligence artificielle sont les Américains et les Chinois. Ce qu'il faut impérativement faire, c'est de s'unir. L'Afrique doit s'unir. Elle doit investir dans des data center propres et souveraines. Elle doit investir dans des maisons de l'intelligence artificielle, former et acculturer les entreprises, les étudiants sur la technologie de l'intelligence artificielle. Il faut démystifier l'intelligence artificielle, la rendre accessible et compréhensible, montrer aux uns et aux autres l'intérêt que l'on a à s'investir dans l'intelligence artificielle. Et c'est ce que nous faisons à travers la maison de l'intelligence artificielle avec notre marque Human AI. Nous sommes déjà en collaboration avec certains pays et nous espérons nous implanter dans plusieurs autres pays.

**Journal Santé Environnement :** Est-ce que la maison de l'intelligence artificielle Human AI peut aussi travailler au côté du Bénin pour promouvoir la technologie de l'intelligence artificielle ?

**Jérôme Ribeiro :** Bien sûr ! Nous sommes en contact avec le gouvernement du Bénin et les Béninois qui travaillent dans le domaine de l'intelligence artificielle. Je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter madame la ministre du Numérique et de la Digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou, pour le travail qu'elle fait pour la promotion de l'intelligence artificielle au Bénin. Je félicite le Bénin pour avoir adopté la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle. Cela témoigne de l'importance qu'accorde le gouvernement béninois à cette technologie. Il faut maintenant mettre en place les outils nécessaires pour son opérationnalisation. Et pour cela, nous sommes disponibles pour accompagner le Bénin.

**Journal Santé Environnement :** Nous arrivons au terme de cet entretien. Qu'avez-vous à dire pour conclure ?



**Jérôme Ribeiro** : Je vous remercie, et je remercie le Directeur du Journal Santé Environnement, monsieur Megan Valère SOSSOU, pour cette occasion que vous m'avez offerte. Je suis très heureux d'être aujourd'hui en Afrique, et de développer notre marque Human AI avec notre maison de l'intelligence artificielle et tout l'écosystème qu'il y a autour, où nous mettons l'humain au cœur de l'intelligence artificielle. Il faut aussi que cette technologie soit encadrée de manière éthique et qu'elle soit au service de l'humanité et au service du développement durable.

---

## **Crise d'épilepsie : Causes, Symptômes et Traitements**



L'  
ép  
il  
ep  
si  
e  
re  
st  
e  
un  
e  
ma  
la  
di  
e  
en  
co

re  
ma  
l  
co  
nn  
ue  
. C'  
es  
t  
po  
ur  
qu  
oi  
,  
ma  
la  
de  
s  
et  
mé  
de  
ci  
ns  
on  
t  
dé  
ci  
dé  
de  
so  
rt  
ir  
l'  
ép  
il  
ep

si  
e  
de  
l'  
om  
br  
e  
en  
or  
ga  
ni  
sa  
nt  
,  
de  
pu  
is  
l'  
an  
20  
00  
un  
e  
Jo  
ur  
né  
e  
na  
ti  
on  
al  
e  
dé  
di  
ée  
à  
l'

ép  
il  
ep  
si  
e.  
La  
Jo  
ur  
né  
e  
In  
te  
rn  
at  
io  
na  
le  
de  
l'  
Ép  
il  
ep  
si  
e  
se  
dé  
ro  
ul  
e,  
de  
pu  
is  
20  
15  
,  
le  
2e

lu  
nd  
i  
de  
fé  
vr  
ie  
r,  
et  
ce  
da  
ns  
pl  
us  
de  
12  
0  
pa  
ys  
.

L'objectif de cette journée est d'informer tout un chacun sur les bons gestes devant une personne en crise ; en particulier, il est inutile de mettre un objet dans la bouche, ni de l'empêcher de se débattre. La meilleure attitude est de la placer en position latérale de sécurité et de la protéger des regards curieux ou effrayés.

Le thème de cette nouvelle édition est axé sur la lutte contre la désinformation. Intitulé « Épilepsie, lavons les préjugés », ce thème a été choisi pour mieux faire disparaître les idées fausses sur l'épilepsie et ses différentes manifestations afin de combattre la méconnaissance et les préjugés autour de l'épilepsie.

## **Pas une épilepsie, mais des épilepsies**

En effet, l'épilepsie est une maladie neurologique. Elle est

l'expression d'un fonctionnement anormal de l'activité du cerveau. Les influx naviguent depuis le corps de la cellule nerveuse via le nerf jusqu'au muscle à activer. Ils peuvent être assimilés à une activité électrique, qui est anormale chez les sujets épileptiques. Cet influx électrique excessif et anormal gagne toutes les cellules nerveuses de proche en proche et provoque la crise d'épilepsie. Cependant, compte tenu des diverses formes de ces crises et de leur évolution, il n'existe pas une, mais des épilepsies.

## **Causes et Symptômes**

Les épilepsies peuvent avoir pour origine une maladie génétique ou une lésion cérébrale acquise, par exemple suite à un traumatisme ou à un accident vasculaire cérébral. Elles sont généralement dues à des facteurs génétiques, environnementaux et métaboliques ou peuvent être causées par des lésions du cerveau, la prise de certains médicaments ou l'exposition à une toxine.

Les symptômes de l'épilepsie sont une perte de connaissance entraînant une chute, des convulsions, l'apparition de salive au bord des lèvres et, parfois, des vomissements, une perte d'urine ou de selles, ainsi qu'un bref arrêt de la respiration. Mais il existe également des formes d'épilepsie moins impressionnantes où la personne reste consciente : hallucinations, regard fixe, gestes répétitifs sans raison d'être. Les personnes atteintes peuvent présenter aussi de la fatigue et des évanouissements au niveau du corps entier. Dans les muscles, elles sentent des contractions musculaires rythmiques ou spasmes musculaires avec de l'aura épileptique ou fourmillements.

## **Un traitement efficace**

Les épiléptologues se réjouissent de la panoplie de médicaments désormais à la disposition des malades. Une vingtaine de molécules actives ont été mises au point, qui agissent sur les différents types d'épilepsie. Aujourd'hui, 70

% des cas d'épilepsie peuvent être soignés avec succès.

Après 2 à 5 ans sans nouvelle crise, environ 70 % des enfants et 60 % des adultes pourront suspendre, sous contrôle médical, le traitement sans risque de rechute. Le traitement repose sur la prise d'anticonvulsifs.

L'épilepsie est généralement traitée avec des médicaments et, dans certains cas, par la chirurgie, l'emploi d'appareil spécifique ou un changement de régime alimentaire.

**Constance AGOSSA**

---

## **Biodiversité et Sport en milieu scolaire: l'ODDB ONG lance un nouveau projet pour Adjohoun et Bonou**

*L'ODDB ONG a lancé un nouveau projet le jeudi 26 janvier 2023 à la mairie d'Adjohoun. Il s'agit d'un mariage entre Biodiversité et Sport qui vise à mettre 200 élèves filles sportives de dix (10) collèges d'Enseignement Général des communes de Bonou et d'Adjohoun dans la Vallée de l'Ouémé au service de la promotion de la diversité biologique et du climat pendant un an.*



La réunion consacrée au lancement officiel a connu la participation des jeunes filles bénéficiaires du projet, des encadreurs sportifs et des directeurs ou représentants des collèges concernés, dont les CEG Adjohoun, Bonou 1, Atchonsa, Démè, Kodé, Affamè, Damè-Wogon et d'Akpadanou.

L'initiative est salubre et vient à point nommé à en croire Jules Tossa, représentant du Directeur départemental en charge de l'enseignement secondaire. Toutes les stratégies pouvant permettre une meilleure protection de l'environnement sont les bienvenues a indiqué le représentant du chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, Abel ATCHI, Responsable communal des eaux forêts et chasse d'Adjohoun.

Selon, Chrystelle Dakpogan Hounbédji, la Directrice Exécutive de l'ODDB ONG, ce projet permettra aux jeunes filles de mieux cerner les notions de biodiversité et de sa protection, mais également de pouvoir être capable de produire des plants en pépinière pour le reboisement des forêts dégradées et des espaces publics.





À travers cette rencontre d'information et de lancement du projet **de promotion du football féminin pour la protection de l'environnement au sud-Bénin**, l'ODDB ONG a été rassurée de l'accompagnement des autorités administratives locales et déconcentrées dans l'atteinte des objectifs du projet.

À noter que plusieurs activités sont au menu du nouveau projet. Il s'agit de l'organisation d'un tournoi interclubs nature et sport pour le bien-être des jeunes filles ; l'équipement et la formation des clubs nature et sport pour la production de plants ; la production de 10.000 plants d'espèces autochtones par les clubs nature et sport ; le reboisement des forêts dégradées, des collèges et des espaces publics avec les plants produits par les membres des clubs nature et sport.

Rappelons que le chronogramme de mise en œuvre physique des activités retenues a été validé du commun accord avec tous les acteurs et couvre la période de janvier à août 2023.

***Didier AHOANDJINO***

---

# **Conservation de la biodiversité: African Parks Network recrute 35 personnes**

African Parks Network (APN) est une organisation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. En adoptant une approche commerciale de la conservation, soutenue par le financement des bailleurs de fonds, elle vise à rendre chaque Parc durable à long terme contribuant ainsi au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de ses opérations dans le parc National W l'African Parks Network recrute 35 personnes, homme comme femme.

Lire l'intégralité de l'appel à candidature



## Parc National W - Bénin

Alfakoara, B.P:75 Kandi, Bénin

www.africanparks.org

### 4. DEROULEMENT DU PROCESSUS

Le processus de recrutement se déroulera en trois phases à savoir la présélection, la sélection et la formation.

Seuls les candidats retenus après l'étude des dossiers déposés seront convoqués à prendre part à la phase de présélection. Cette phase se déroulera comme suit :

- **Etape 1** : Il sera donné aux candidats des informations sur le but et le déroulement des différentes étapes du processus de recrutement des rangers à savoir la présélection, la sélection, la formation et l'embauche ;
- **Etape 2** : Les candidats seront soumis à un test d'aptitude physique incluant une course chronométrée de 10 km, des pompes, des tractions et des abdominaux ;
- **Etape 3** : Les candidats passeront un examen médical à l'issue duquel ceux d'entre eux qui présenteront des affections chroniques telles que la tuberculose, la hernie, la mauvaise acuité visuelle, les maladies dentaires ou toutes autres affections susceptibles de les rendre inapte à la profession de rangers seront purement et simplement éliminés ;
- **Etape 4** : Les candidats passeront un bref entretien qui permettra d'apprécier leurs motivations et capacités, leur confiance en eux même et enfin leurs culture et attitude en général.

La date limite de réception des dossiers de candidature aux lieux indiqués est fixée au 24 février 2023 à 18h

La date retenue pour la phase de présélection sera précisée à l'affichage de la liste définitive des candidatures retenues après étude des dossiers.

Les candidats qui prendront part aux tests de présélection devront se présenter en tenue de sport aux lieux et aux heures qui seront indiqués par la suite munis de leur carte nationale d'identité ou de toute autre pièce d'identité valide.

Fait à Kandi, le 30 Janvier 2023



Abdel Aziz BELLO  
Directeur du Parc National du W  
African Parks, Bénin

- Un (01) extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de résidence habituelle

---

# Ministère de la Santé: les acteurs nationaux de la vaccination définissent les

# grandes priorités

Le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de la réunion ordinaire du premier trimestre de l'année 2023 du Comité de Coordination Interagence pour le Programme élargi de Vaccination (CCIA) ce mercredi 1er février 2023 au Ministère de la Santé.

Cette importante assise a réuni toutes les parties prenantes autour des grandes priorités actuelles du Programme élargi de Vaccination.



Au cours de cette rencontre de haut niveau, quatre (4) points ont été abordés, dont, principalement, celui de l'analyse et de l'adoption des protocoles de la revue externe du Programme élargi de Vaccination couplée à l'enquête nationale de couverture vaccinale et du plan d'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de Vaccination. Après discussions, ces protocoles ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.



Par ailleurs, les membres présents se sont prononcés sur la présentation des résultats de l'évaluation externe de la gestion efficace des vaccins et la situation des cas de poliovirus circulant dérivés de la souche vaccinale de type 2 (cVDPV2) au Bénin. Ces différents points d'intérêt ont suscité de fructueux échanges entre les acteurs présents.

Avant de lever la séance, le Ministre de la Santé a exhorté les participants à une prise en compte diligente des grandes résolutions issues des assises en vue d'accélérer les performances du Bénin dans le processus d'immunisation de sa population.

---

# Le tandem MCVDD & FAO pour une gestion durable des mangroves au Bénin

*Les bases d'une nouvelle collaboration entre l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) sont établies.*



En effet, la signature du contrat relatif au projet de renforcement de la résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique par la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de mangroves du Sud du Bénin, a été effectuée le lundi 30 janvier 2023, dans la salle de conférence principale du MCVDD.

Au nom du ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO, madame Jeanne AKAKPO ADANBIOKOU, Directrice de

cabinet du ministre, a salué la détermination des responsables à divers niveaux, qui ont joué de leurs partitions, pour que se concrétise ladite signature. Elle n'est que l'aboutissement d'un long processus animé par d'ardents défenseurs nationaux et internationaux de la valorisation de la biodiversité des écosystèmes. La représentante de l'autorité estime que ce projet est une réponse qualitative aux priorités du gouvernement dans un écosystème particulièrement sensible et important pour les activités du PAG 2021-2026.

Avec une subvention de 7 155 936 USD et 62 864 797 USD de cofinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds pour les Pays, les moins Avancés (FPMA), l'initiative vise à accroître la résilience au changement climatique des écosystèmes de mangroves des communautés agricoles, forestières et halieutiques et à soutenir la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques dans les paysages de mangroves. Grand-Popo, Comè, Ouidah, Bopa, Kpomassé, Abomey-Calavi, Sô-Ava, Aguégus et Sèmè-Kpodji sont les neuf communes bénéficiaires de la réalisation dudit projet, respectivement sur les sites de Ramsar 1017 et 1018. Sa mise en œuvre prend effet à compter du 01 mars 2023 et prend fin le 29 février 2028.

La FAO assure la supervision en tant qu'Agence du FEM. Le représentant résident de l'organisation au Bénin, monsieur Isaias Angue OBAMA, pense qu'en raison du rôle essentiel des écosystèmes de mangroves dans la protection des zones côtières, il est donc opportun d'y apporter les contributions nécessaires pour le bien-être des communautés.

Monsieur Rémi HEFOUME, Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC), en sa qualité de responsable de l'exécution du projet, a rassuré que la DGEFC veillera à la qualité technique des résultats et guidera les actions suivant les politiques conformes aux termes et conditions de l'Accord de partenariat opérationnel signé avec la FAO.

Il faut souligner qu'à travers ce projet, près de 300 000 personnes, dont 50 % de femmes bénéficieront directement du projet.

---

## Lutte contre le Cancer: des vaccins thérapeutiques bientôt sur le marché

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le cancer célébrée le samedi 04 février 2023, votre [journal](#) revient sur les avancées dans la prise en charge médicale des malades. Une unité dénommée ONCOPOLE à Toulouse en France, coordonne la recherche internationale sur les vaccins anti-cancéreux. Il s'agit des vaccins plus curatifs que préventifs.



Cette étude est actuellement focalisée sur les cancers ORL et ovariens uniquement. Il représente l'espoir de prévenir les



récidives et la perspective de guérison. « Notre système immunitaire dans la vie de tous les jours, nous protège du cancer », explique pour commencer, le professeur Jean-Pierre Delort, qui dirige l'Oncopole et coordonne cet essai clinique.

## **Un espoir contre les rechutes**

Le défi ici est de reprogrammer le système immunitaire des patients atteints de cancer. Un vaccin personnalisé contre les mutations de sa tumeur. « L'objectif est de faire reconnaître au système immunitaire un antigène qui va servir à les protéger.

S'il restait quelques cellules dans son corps, l'objectif est que ces cellules ne puissent pas se développer, soient détruites et donc que le patient soit guéri à la fin », détaille le professeur. « Nous allons analyser ces tumeurs et voir quels antigènes elles expriment. Les patients seront traités puis des vaccins personnalisés seront créés. Ça n'est plus de la science-fiction, c'est un vrai espoir », confie-t-elle.

## **Bientôt sur le marché ?**

Depuis 2021, une dizaine de patients atteints de cancers ORL sur la cinquantaine prévue a déjà reçu un vaccin thérapeutique et personnalisé, sans aucune rechute. Les chercheurs espèrent maintenant démarrer une étude à grande échelle d'ici la fin de l'année, et espèrent l'avoir sur le marché d'ici cinq ans.

Le gouvernement français a annoncé l'ouverture d'un Centre d'Excellence à Paris. Il aura pour ambition de devenir un site international de référence pour les innovations en cancérologie. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, toutes les compétences liées à l'oncologie seront réunies pour mieux articuler recherche et solutions thérapeutiques.

---

# Journée mondiale des zones humides : la mise en terre de plants couronne les activités de la célébration

*À l'instar de plusieurs pays, le Bénin n'est pas resté en marge de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), hier, jeudi 02 février 2023 dans la commune de Ouidah. Portée sur le thème « Il faut restaurer les zones humides », elle est célébrée par l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).*



Née de la signature de la Convention sur les zones humides intervenue le 02 février 1971, dans la ville iranienne de

Ramsar pour sensibiliser sur les écosystèmes, elle consiste à la mise en exergue des écosystèmes, extrêmement menacés de nos jours, mais si vitales pour l'Homme.

Monsieur François-Corneille KEDOWIDE, Directeur Général de l'ABE a déclaré qu'elle est marquée par des actions ponctuelles au Bénin. Lesquelles permettraient d'avoir un impact positif beaucoup plus grand pour de plus palpables réalisations. C'est ce qui explique la mise en terre de plants de palétuviers, plus exactement à Hiô dans l'arrondissement d'Avlékété. Un site pas choisi au hasard, selon Monsieur Abdou Salami AMADOU, Responsable de projet FEM/WACA-ReSIP, puisqu'il appartient à l'aire centrale de l'aire communautaire de conservation en cours de création pour valoriser la conservation et à la préservation des ressources naturelles. Le suivi et l'entretien seront bel et bien réels a martelé le responsable.



Un geste écocitoyen très apprécié du Chef d'Arrondissement d'AVLEKETE, un acte salvateur dans la mesure où les palétuviers constituent un écosystème très rafraîchissant. Il affirme que l'exploitation desdits palétuviers contribue à l'amélioration de l'environnement et à son passage.

Plusieurs plants ont donc été implantés par les autorités en

vue d'une revitalisation et d'une restauration des zones humides dégradées au Bénin. C'était en présence de plusieurs cadres, agents gouvernementaux et société civile.

---

# La lèpre : zoom sur cette maladie infectieuse qui perdure en Afrique

*La lèpre est une maladie infectieuse chronique causée par le bacille *Mycobacterium leprae*, acido-résistant et allongé. La maladie affecte principalement la peau, les nerfs périphériques, les muqueuses des voies respiratoires supérieures et les yeux.*



Le  
s  
sy  
mp  
tô  
me  
s  
qu  
i  
ap  
pa  
ra  
is  
se  
nt  
so  
nt

de  
s  
pl  
aq  
ue  
s  
do  
ul  
ou  
re  
us  
es  
de  
dé  
pi  
gm  
en  
ta  
ti  
on  
ou  
de  
s  
ta  
ch  
es  
ro  
ug  
es  
et  
pa  
rf  
oi  
s  
de  
s  
ex

cr  
oi  
ss  
an  
ce  
s.  
La  
pe  
au  
s'  
ép  
ai  
ss  
it  
et  
le  
s  
lé  
si  
on  
s  
de  
s  
ne  
rf  
s  
pé  
ri  
ph  
ér  
iq  
ue  
s  
en  
tr  
aî  
ne

nt  
un  
e  
pe  
rt  
e  
de  
se  
ns  
at  
io  
n.  
La  
lè  
pr  
e  
pr  
ov  
oq  
ue  
ég  
al  
em  
en  
t  
un  
e  
fa  
ib  
le  
ss  
e  
mu  
sc  
ul  
ai  
re

et  
pa  
rf  
oi  
s  
un  
e  
pa  
ra  
ly  
si  
e,  
le  
pl  
us  
so  
uv  
en  
t  
au  
ni  
ve  
au  
de  
s  
br  
as  
et  
de  
s  
ja  
mb  
es  
.

Le traitement à ce mal préconisé par l'OMS depuis 1981 permet de guérir les malades et d'éviter, s'il est administré à



temps, l'invalidité. C'est la polychimiothérapie (PCT), qui consiste en l'administration de trois antibiotiques (dapsons, rifampicine et clofazimine).

D'après les chiffres officiels de 145 pays dans les 6 régions de l'OMS, environ 200 000 nouveaux cas de lèpre sont enregistrés chaque année à l'échelle mondiale, dont près de 20 % d'enfants de moins de 15 ans. Dans le monde, surtout parmi les plus pauvres, on compte encore près de 3 millions de lépreux avec des infirmités ou des mutilations. Il existe des zones fortement endémiques, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine, qui représentent à elles seules plus de la moitié des cas.

Plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment la lenteur d'apparition des symptômes et la longueur du traitement. D'autres facteurs influent aussi sur la dissémination de la maladie, notamment le difficile accès à une consultation et aux soins dans les zones d'extrême pauvreté, et les risques d'exclusion sociale qu'encourent les malades une fois diagnostiqués.

## **De l'engagement de la Fondation Raoul Follereau**

Initiée en 1954 par le journaliste et écrivain Raoul Follereau, le 27 janvier de chaque année est l'occasion de rappeler que cette maladie est toujours d'actualité notamment en Asie, au Brésil, à Madagascar et Afrique centrale. Depuis 70 ans, donc, la Fondation Raoul Follereau suit la voie tracée par son fondateur : lutter contre l'exclusion, qu'elle soit causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elle place la personne au centre de ses projets et agit spécifiquement pour soigner, faciliter l'éducation, la formation et la réinsertion.

Largement sous-diagnostiquée, cette maladie contagieuse et invalidante dispose de traitements efficaces. Elle doit maintenant être mieux diagnostiquée et prévenue, en

particulier dans les communautés les plus pauvres et les plus reculées.

La Fondation s'emploie à mobiliser une véritable communauté de générosité qui rassemble donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain. Chaque année, des milliers de bénévoles se mobilisent pour un week-end national de collecte de fonds qui sensibilise le grand public à la réalité d'une maladie encore largement méconnue. « Vivre, c'est aider les autres à vivre », répétait Raoul Follereau.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Religions et Biodiversité à BONOOU : L'ODDB ONG sensibilise sur le nouveau cadre mondial de la diversité biologique**

*Les leaders religieux et dignitaires traditionnels, l'administration communale et les comités locaux de gestion des quatre aires protégées communautaires de la commune de Bonou se donnent la main aux cotés de l'ODDB ONG et de l'administration forestière pour influencer positivement les programmes de conservation de la biodiversité en cours dans la commune.*



Ils sont nombreux à être mobilisés par l'ODDB ONG, les dignitaires des religions endogènes (Vodoun), les responsables des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et les agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé.

Dans le cadre du démarrage effectif des activités du projet intitulé : Mobilisation des dignitaires des religions endogènes (Vodoun), des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et des agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé (RB-BVO) au Sud-Bénin, l'ODDB ONG a tenu une première séance de rencontre avec les leaders religieux et dignitaires traditionnels de la commune de Bonou.

Les participants à cette rencontre sont des représentants des églises catholiques, évangéliques, célestes, de l'islam sans oublier les dignitaires des forêts sacrées Gnanhouizoun, Gbèvozoun, Soligbozoun, Lokoguédji, du jardin botanique de Bonou ainsi que les chefs de villages concernés.

Il est à noter également la participation d'une forte délégation d'agents assermentés de l'État dont le Chef de

l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, le Point Focal de la convention sur la diversité biologique et le responsable de la session communale eaux, forêts et chasse de Bonou.



Après avoir planté le décor avec ses mots introductifs, Mariano Hounbédji, Directeur technique de l'ODDB ONG a rappelé le contexte du projet qui vise, à l'en croire au renforcement de la gestion et la protection durable de la biodiversité des aires centrales de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé MAB-UNESCO par les valeurs socio-culturelles qui y sont associées.

À sa suite, Idrissou Yazizou, le Secrétaire Exécutif de la mairie de Bonou en procédant à l'ouverture des travaux a souhaité la bienvenue aux participants avant de les inviter à s'engager pour la mise en œuvre effective des résolutions qui seront issues des travaux.

Cet atelier était une opportunité à eux offerte par l'ODDB ONG, de s'imprégner du nouveau cadre mondial sur biodiversité, issu de la COP 15 tenue au Canada qui met d'avantage l'accent sur l'importance des connaissances endogènes et des gardiens de la tradition pour enrayer la perte de la biodiversité.

La seule communication au menu de la rencontre a été animée par le Capitaine Augustin Malito Orou, Point Focal Biodiversité et le Lieutenant Colonel Kintonou, chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau. Au cœur de la communication, les grandes conclusions issues de la COP 15 de Canada sur le nouveau cadre mondial. L'attention des participants a été surtout mise sur le nouvel engagement à impliquer désormais les leaders religieux et traditionnels dans la conversation de la nature (objectif 19 de la COP), car, soutiennent-ils, étant donné que c'est « Dieu » qui a créé la nature, pour sa conservation il faut collaborer avec ceux qui travaillent pour « Dieu ».

Les échanges autour de la communication ont conduit les participants à l'étape des travaux de groupes entre leaders religieux abrahamiques d'une part et d'autre part les dignitaires des religions traditionnels avec pour consigne de proposer des actions qu'ils pensent nécessaires de mener en leur sein et à l'endroit de leurs fidèles pour la conservation de la nature. Il est à retenir plusieurs propositions à la suite des résultats présentés à la plénière. Il s'agit des propositions allant dans le sens des IEC, la sensibilisation des fidèles durant les prêches, le reboisement, la mise en place des appuis en AGR pour la reconversion des auteurs de pressions anthropiques sur les forêts, la réhabilitation des divinités, la promotion du tourisme local responsable, l'appui à l'organisation de la journée communale de l'environnement, la promotion de la médecine traditionnelle, la sécurisation des forêts et autres aires protégées par des actes juridiques.

L'objectif 3 à l'horizon 2030 recommande que « 30 % de l'espace de chaque territoire doivent être une zone protégée ». Cela passe par plusieurs éléments tels que l'existence des jardins botaniques et des forêts sacrées dont Bonou a la chance et fait déjà l'effort d'avoir sur son territoire contrairement à d'autres communes. Des efforts facilités par l'ODDB ONG qui a su une nouvelle fois porter le

choix sur la commune de Bonou. Avec la pertinence du nouveau projet, les différents participants ont trouvé que le mérite revient à l'ODDB ONG pour sa démarche anticipative par rapport aux objectifs du nouveau cadre mondial sur la biodiversité.

La rencontre a pris fin sur les mots d'engagement de la mairie à travers le Secrétaire Exécutif pour l'accompagnement de l'ONG et autres acteurs pour la mise en application des résolutions issues des travaux et l'atteinte des objectifs du projet.

***Didier AHOUCANDJINOU***

---

# **Investir dans les toilettes publiques, un facteur de création d'emplois et de richesse**

***Cotonou : un marché potentiel***

*Investir dans les toilettes au Bénin ne sera pas du tout un investissement à vau-l'eau. Pour la ville de Cotonou seule où le flux humain est, chaque jour, important, on gagnera beaucoup à construire et à mettre en service des toilettes publiques.*



Aujourd'hui, les toilettes publiques peuvent être considérées comme un secteur d'activité où il ne faut pas craindre d'investir puisqu'il n'y a aucun doute au sujet de la rentabilité. En effet, selon les résultats définitifs du 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2013), le Bénin connaît une dynamique démographique qui constitue une opportunité. Avec ce 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat, les statistiques officielles au niveau national indiquent que la population du Bénin est passée de 6 769 914 habitants en 2002 à 10 008 749 en 2013 soit un taux d'accroissement annuel de 3,5%.

Du point de vue de la répartition de la population, Cotonou seule compte 679 012 habitants en 2013 et reste la plus grande ville du Bénin même les villes comme Sèmè Podji et Abomey-Calavi connaissent une croissance démographique galopante. Au niveau départemental, ce sont les départements de l'Atlantique et du Borgou qui viennent en tête.

Ainsi, le département le plus peuplé est l'Atlantique avec 1 398 229 habitants. Il est suivi du département du Borgou où le

nombre d'habitants est 1 214 249 selon le RGPH 4. Le constat général révèle que plusieurs communes ont une population qui dépasse déjà le seuil du million d'habitants.

Sur le plan économique, cette croissance est une source importante pour créer l'emploi et la richesse si l'on s'intéresse à investir par exemple dans les latrines publiques qui deviennent de plus en plus une nécessité surtout dans les grandes villes comme Cotonou. Si on s'en tient seulement à ces chiffres en attendant le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, il y a sans doute un besoin criard de latrines publiques en l'occurrence dans la ville à Cotonou où le flux humain ne cesse d'être important.

En-dehors de la population de Cotonou qui peut tourner aujourd'hui autour de 800.000 habitants, il y a tous ceux qui viennent des villes environnantes pour diverses raisons chaque jour. La ville de Cotonou passe donc à 1,2 million de population par jour alors qu'il manque de toilettes publiques pour aider tout ce monde qui ne vit pas à Cotonou.

Sur les gares routières, dans les marchés et à certains endroits stratégiques de la ville, ce qui gêne le plus, c'est l'absence de ces lieux d'aisance pour éviter la pollution de notre cadre de vie. Les confessions religieuses ont donné le bon exemple montrant la nécessité et l'utilité des toilettes publiques et à l'Église catholique Saint-Michel de Cotonou par exemple, ça marche formidablement avec les conducteurs de taxi-moto qui constituent une clientèle et un marché extraordinaire.

En dotant Cotonou de toilettes publiques, on peut facilement engranger des ressources financières, créer des emplois puisqu'il sera instauré un système de paiement et pour le suivi et l'entretien réguliers de ces latrines, beaucoup de personnes seront recrutées. Par ailleurs, en termes d'assainissement de la ville de Cotonou, et c'est le plus vital, les populations pourraient facilement trouver des lieux



adaptés où elles peuvent se soulager et uriner. Cela permet d'éviter par exemple le développement de certaines maladies liées au manque d'assainissement de base.

Les pouvoirs publics, et même les privés sont invités à faire des latrines publiques un facteur important de création d'emplois et une source de richesse. C'est un secteur promu à un bel avenir puisque tous les jours, surtout lorsque les populations, les étrangers, les touristes se déplacent, ils ont souvent besoin des latrines publiques pour se soulager.

*Patrice GBAGUIDI*

---

## **Afrique : requins et Éléphants au cœur de la criminalité environnementale**



La criminalité environnementale perdure en Afrique notamment

celle liée au trafic d'espèces sauvages. Ce trafic représente la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains.

Plus de 4 000 éléphants sont braconnés en Afrique, uniquement pour leur ivoire soutient World Wildlife Fund. Dans le même temps, les estimations indiquent que plus de 100 millions de requins sont tués chaque année, soit plus de 3 requins massacrés chaque seconde en moyenne. Un nombre incroyable !

Ce génocide animal rythme avec l'extinction des espèces animales protégées. En effet, quelque 17 espèces dont les éléphants et les requins, comme tant d'autres, sont tuées et vendues pour leur viande, leur aileron, leur ivoire, pour fabriquer des meubles ou des instruments de musique, servir d'animaux de compagnie ou enrichir une collection.

Selon l'UICN, environ 60 % des requins sont actuellement en danger d'extinction. Un bien mauvais présage pour les océans, car la disparition de ces prédateurs clé qui trônent tout en haut de la chaîne alimentaire aurait de lourdes conséquences pour les écosystèmes marins.

En novembre 2022, les États du monde ont été conviés à se prononcer, sur proposition mexicaine, l'inscription des requins-taupes à l'annexe II de la CITES, la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

Dans cette nouvelle liste rouge, six espèces sont classées en « danger critique », dont trois pour la première fois. Les requins se retrouvent menacés d'extinction, victimes de l'appétit humain. Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de leurs sources de nourriture.

L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la

survie des populations de requins. Il est à ajouter également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir de chaussures, sacs ou porte-monnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers.

Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux gérable et contenus dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

## **Manque de synergie entre pays africains**

Par exemple, un bras de fer subsiste entre quelques pays africains et la CITES sur la décision ou non de la reprise du commerce de l'ivoire. Ceux d'Afrique australe dont le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, veulent avoir l'autorisation pour vendre leurs stocks d'ivoire pour financer leurs politiques de conservation des espèces protégées en voie d'extinction. Ce que la trentaine d'autres pays de la coalition pour l'éléphant d'Afrique ne veut du tout pas entendre et exige la plus stricte interdiction du commerce de l'ivoire à tous les États du continent.

En 2021, la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui évalue les probabilités de survie des espèces, a fait passer l'éléphant de savane qui vit en Afrique australe, du statut de « vulnérable » à celui « en danger d'extinction ». L'éléphant de forêt, dont l'aire de répartition couvre la bande sahélienne et le bassin du Congo, a, lui, été classé « en danger critique d'extinction ».

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envahissement des

parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y a des éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdè. Ceux de Djamdè ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites. Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. À Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique reste une équation difficile à résoudre. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes réglementaires les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours le dessus.

---

# Achat en pharmacie au Bénin : Pourquoi du bonbon à la place du reliquat ?



« Nous n'avons pas la monnaie », « Il vous reste 55 F », « Il vous reste 90 F », « Monsieur, nous vous devons 60 F », c'est en ces termes que les caissiers en difficulté de trouver du reliquat à leurs clients s'expriment à la fin des achats. Des reliquats que ces derniers n'auront jamais le temps de toucher à moins d'insister. Les quelques rares clients qui le font sont perçus comme des radins.

Dans les officines de pharmacie au Bénin, il se développe un comportement peu orthodoxe envers la clientèle depuis quelques années. Il s'agit d'une trouvaille des caissiers à la problématique de reliquat après achat de médicament.

En effet, après achat de médicaments dans une pharmacie, les reliquats sont souvent difficiles à trouver. Il s'agit en général des monnaies de 5 F, de 10 F et de 25 F. Ils sont de plus en plus nombreux, ces usagers des pharmacies du Bénin à se plaindre de cette vilaine façon de garder leurs reliquats.

Sans vouloir paraître un grippe-sou ou un rapiat, d'autres choisissent d'abandonner leurs reliquats. Mais ce n'est pas le cas chez certains. Étant donné qu'un adage africain nous enseigne que lorsque tu perds ton cabri et tu retrouves les boyaux, il faut les ramasser, ils n'hésitent pas à prendre le bonbon à eux proposé à la place du reliquat.

C'est le cas Maurice D., un enseignant qui ne badine pas sur ces reliquats. De passage dans une pharmacie à Bohicon, il regrette qu'on lui donne du bonbon en lieu et place de son reliquat alors qu'il ne l'avait pas demandé. Un bonbon aphrodisiaque en plus, déplore-t-il avant de s'interroger, quelles dispositions légales permettent aux pharmacies de proposer un produit non prescrit.

## **De petits reliquats pourtant grossissants**

Nous avons fait le tour de quelques pharmacies dans le département du Zou au centre Bénin. Dans la plupart, il faut faire une mauvaise mine pour avoir difficilement une décharge afin de justifier plus tard du reliquat. Sur neuf (09), sept (07) usagers rencontrés n'ont pas été informés du reste de leurs monnaies dans une pharmacie en plein cœur de la ville de Bohicon. Une ignorance qui profite bien aux caissières en complicité avec leurs employeurs.

À Abomey, nous approchons une caissière qui s'est confiée à nous. Elle avoue, « Dès fois, la somme des reliquats peut faire plus de 100 000 F cfa par mois et peut régler trois mois de salaire d'un employé ». Mais reconnaît-elle : « Quand nous sommes en face d'un client téméraire, nous sommes amenés à proposer des produits de moindre coût comme les bonbons pour entamer leur reliquat ». Parfois, déclare-t-elle, l'efficacité à la caisse se mesure à l'engrangement de ces reliquats. Des reliquats qui ne sont souvent pas remboursés aux ayant droit et qui finissent à coup sûrs dans les poches des responsables.

5 F, 10 F, 15 F, 20 F, 25 F et bien d'autres sont autant

d'argents dans les localités comme Glazoué, Zakpota, Savè. Car ils peuvent permettre à de nombreux ménages de s'approvisionner en eau potable pendant deux à trois jours.

Alors si, offrir un produit non prescrit à un client en pharmacie est interdit par la réglementation en vigueur, recaler son reliquat qui pouvait lui servir à faire d'autres achats plus importants est un crime.

**Megan Valère SOSSOU**

---

# **Pharmacie au Bénin: les raisons du retrait des lots de spécialité IMMU-C SachetB/10**

*Suite à un défaut de fabrication constaté sur les lots de médicaments 1370122 et 1380122 de la spécialité IMMU-C Sachet B/10, l'Agence Béninoise de Régulation pharmaceutiques ABRP procède à une mise en quarantaine desdits lots. Un défaut de fabrication qui se traduit par la présence d'agrégat de particules jaunâtres collés à la paroi des sachets de la dites spécialité.*



Le Directeur Général invite par la même occasion les

établissement pharmaceutiques et toutes structures sanitaires à retirer sans délai, les boîtes des lots susvisés et à mettre en quarantaine les stocks concernés en attendant une investigation plus approfondie.

---

# **Échanges de vœux au Ministère de la Santé: le Grand appel de Benjamin HOUNKPATIN**

*La cérémonie d'échanges de vœux entre le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN et le personnel s'est déroulée ce lundi 16 janvier 2023 à la suite de la traditionnelle montée des couleurs. Empreint de solennité, ce rendez-vous annuel a été placé sous le signe d'une remobilisation de la troupe en vue d'une efficacité dans l'unité et la fraternité.*





Sans pompe ni théâtre, cette cérémonie d'échanges de vœux assez conviviale a permis au personnel du Ministère de la Santé de mettre sur la table ses doléances, mais aussi de cerner l'étendue des actions engagées dans le secteur. La première allocution revenait au nouveau représentant du syndicat du Ministère Josué ZOUNON qui a saisi l'occasion pour adresser une série de doléances à l'endroit du Ministre de la Santé.

A sa suite, le Secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Ali IMOROU BAH CHABI a présenté les vœux du personnel au Ministre de la Santé. Il n'a pas manqué de rappeler les actions engagées au titre de l'année écoulée ainsi que celles qui sont en perspective pour l'année 2023.

Au nombre des défis relevés en 2022 figurent entre autres, la mise en place de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé (ARS), la poursuite des grands chantiers infrastructurels dont le plus important est le centre hospitalier universitaire de référence d'Abomey-Calavi, la rénovation du plateau technique de plusieurs hôpitaux ainsi

que l'équipement de certains hôpitaux en unités de dialyse et de scanographie.



Il n'a pas manqué d'annoncer le grand projet de recrutement de 980 agents de santé qualifiés en 2023, la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sages-femmes et 300 aides-soignants, l'acquisition de 188 ambulances ainsi que le démarrage de plusieurs travaux prévus dans le cadre du PAG 2.

Au cours de son intervention, le Ministre de la Santé a mis l'emphase sur la généralisation de l'assurance-maladie obligatoire dont le décret d'application serait sur le point d'être finalisé. Il a également profité pour énumérer les actions pratiques engagées dans le cadre de la résolution des doléances du personnel.

Dans un discours empreint de sincérité et sans langue de bois comme à ses habitudes, le chef du département de la santé a amené l'assistance à comprendre ses profondes aspirations et sa vision pour le secteur. Il a laissé entendre que les efforts consentis ne pourront produire les résultats escomptés

sans un esprit d'équipe et un minimum de conscience professionnelle. C'est pour cela qu'il a exhorté chaque acteur à quelques niveaux où il se trouve à privilégier le travail bien fait, le respect du bien public et du patient, l'entraide et la fraternité.

---

## **Bassin du fleuve Niger : inondations dévastatrices à Malanville, où sont passés les milliards investis ?**

The city of Malanville, Benin, located at the border of Niger, has suffered annual flooding since 2007, leading to the destruction of homes, economic loss, and fatal casualties. Despite funding worth billions from international projects seeking solutions to curb the environmental damage, their efforts have yielded minimal results. The flood victims do not benefit from prevention measures, flood protection infrastructures, or efficient early warning systems. Deforestation, driven by agricultural activities and climate change, contributes to this flood menace. The report suggests the building of a 100 km long dike, alongside collaborative efforts with Niger, as potential lasting solutions to the flood crisis.

---

# **Grande campagne de dépistage du Cancer de la Prostate à Ouidah**

Le Centre Médico-social garnison de Ouidah organise une grande campagne de dépistage du cancer de la prostate et autres maladies de l'appareil urinaire chez l'Homme de 40 ans et plus. Il s'agit d'une opportunité inédite qui aura lieu du Lundi 23 au Jeudi 26 Janvier 2023 au Camp militaire de Ouidah. Au programme, une consultation urologie à 3000 Fcfa et des bilans diagnostics.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DIRECTION CENTRALE SERVICE DE SANTE DES ARMEES  
CENTRE MEDICO-SOCIAL GARNISON DE OUIDAH

**INEDIT A OUIDAH**

## **GRANDE CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU CANCER DE LA PROSTATE ET AUTRES MALADIES DE L'APPAREIL URINAIRE CHEZ L'HOMME DE 40 ANS ET PLUS.**

**UN SEUL LIEU : CENTRE MEDICO-SOCIAL /CAMP OUIDAH**

**UNE SEULE DATE : 23 AU 26 JANVIER 2023**

**AU PROGRAMME :**

- CONSULTATION UROLOGIE : 3.000FCFA
- BILANS DIAGNOSTICS

**VENEZ MASSIVEMENT ET NE RATEZ PAS CETTE OPPORTUNITE**

**ENSEMBLE DISONS NON AU CANCER DE LA PROSTATE**

Rappelons que le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes en Afrique. Selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le cancer de la prostate est le deuxième cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les hommes en Afrique, après le cancer du poumon.

La prévalence du cancer de la prostate en Afrique est estimée à environ 5 %, ce qui est légèrement plus élevé que dans le reste du monde. Les taux de mortalité sont également plus élevés en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne.

Les principales causes de cette hausse sont l'accès limité aux

soins médicaux et aux traitements, ainsi que l'ignorance et la stigmatisation associées au cancer de la prostate. Les efforts sont en cours pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention, et pour sensibiliser les populations à la prévention et au dépistage du cancer de la prostate. C'est le cas de cette grande campagne organisée par le ministère de la Défense à travers la Direction Centrale service de santé des armées.

*Megan Valère SOSSOU*

---

# **Assemblée générale ordinaire de l'INC : Le Ministre de la Santé lance les chantiers de 2023**



Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Instance nationale de coordination (INC). Cette importante assise a permis au Président en exercice du CNLS-TP et de l'INC d'acter le démarrage effectif des activités de l'INC au titre de l'année 2023. La moisson au terme de plusieurs heures d'échanges conduits par l'autorité en charge de la santé a été enrichissante.

Les différentes parties prenantes ont procédé à l'examen et à l'approbation du budget 2023 du Projet PPRC révisé sur financement de la Banque Mondiale. Ils ont également examiné le plan de travail budgétisé de l'Instance nationale de coordination (INC) pour le le trimestre 2023 ainsi que celui du règlement intérieur de l'INC, revu, conformément au Décret N° 2022-184 du 16 mars 2022.

À l'entame des travaux, le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de cette première assise de l'année 2023, année qui marque la fin de la mise en œuvre des subventions du NFM-3 en cours pour tous les programmes. «Nous aurons donc à

coordonner l'élaboration de nouvelles demandes de financement pour le cycle 2024-2026.

Le Bénin a choisi la fenêtre de mai 2023 pour soumettre les demandes de financement pour toutes les composantes (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme et Renforcement du Système de Santé). Dans le même temps, le suivi stratégique des subventions en cours doit se poursuivre de façon appropriée. C'est dire alors que la tâche ne sera pas facile » a-t-il laissé entendre.

---

## **Atelier bilan des activités en 2022: Grand satisfecit à l'ODDB ONG**

*Du 30 au 31 décembre 2022, l'Organisation pour le Développement durable et la Biodiversité (ODDB-ONG) a organisé à l'hôtel "La Grâce verte" à Tori, un atelier pour dresser le bilan de ses activités tout au long de l'année 2022 et établir des perspectives pour l'année 2023.*

*« Notre équipe est jeune dévouée, dynamique et ne recule devant aucun obstacle » Chrystelle DAKPOGAN HOUNGBÉDJI, Directrice exécutive de l'ODDB ONG*





Profitant des deux derniers jours de l'année 2022, l'équipe de l'ODDB ONG s'est réunie à Tori pour faire le bilan de ses activités et envisager l'avenir pour l'année 2023.

Prenant la parole pour la circonstance, la Directrice exécutive, Chrystelle DAKPOGAN HOUNGBÉDJI a remercié ses collaborateurs pour leur esprit de sacrifice, leur dynamisme et leur bravoure. En effet a-t-elle souligné, aucune difficulté n'a freiné les ardeurs des uns et des autres face à l'immensité des tâches à accomplir. C'est donc grâce à cette disponibilité permanente et à cette détermination farouche que tout au long de l'année 2022, plusieurs actions ont été conduites avec succès dans différents domaines.

### **Des activités à fort impact**

Dans le domaine de la biodiversité, de nombreuses collectes de données ont été effectuées durant l'année 2022 sur les sites d'interventions de l'ODDB ONG. Il s'agit particulièrement de la forêt de Gnanhouizounmè, trois groupes zoologiques à savoir : les primates, les oiseaux et les anoures ont été priorisés. Des reboisements ont également été faits au niveau du Jardin Botanique de Bonou et de la forêt de Gnanhouizounmè.

Grâce à l'appui financier de ses partenaires, l'éducation environnementale a prospéré en 2022. En effet, l'ODDB-ONG a conduit des séances d'éducation au profit des écoliers des

communes de Bonou et d'Adjohoun. Plus de 300 séances ont été conduites, plusieurs thèmes ont été développés et ont porté sur la forêt, les primates, les oiseaux et le rôle important de la biodiversité, etc.

En ce qui concerne le volet, écotourisme, l'ODDB-ONG a reçu quelques touristes qui ont visité ses sites d'intervention. Des écolodges, une cuisine et un réfectoire ont été construits à Gnanhouizounmè et seront équipés pour renforcer l'activité écotouristique.

Dans sa dynamique pour le développement communautaire, l'ODDB-ONG a, au cours de l'année 2022 procédé au suivi des activités pour lesquelles elle a appuyé les populations locales au cours de l'année précédente. Il s'agit de l'aviculture et la production de savon à Bonou, de l'achaticulture à Adjohoun et de l'apiculture à Bassila.



### **Des perspectives pour 2023**

*Pour 2023, l'ODDB-ONG envisage un renforcement conséquent, en s'appuyant sur la dynamique de son équipe ainsi que sur les soutiens de ses partenaires techniques et financiers.*

*Plusieurs actions sont au menu de cette nouvelle année.*

Pour le compte du domaine de la biodiversité, elle connaîtra au niveau des sites traditionnels d'intervention, un renforcement systématique du suivi écologique. Les sites n'ayant pas fait l'objet d'un suivi strict, en bénéficieront au cours de cette année 2023. Dans ce sens et mieux que l'année écoulée, le nombre de caméras pièges sera augmenté. Cette disposition élargira considérablement l'espace initialement mis sous surveillance et prendra également en compte de nouvelles forêts dans notre zone d'intervention.



L'éducation environnementale connaîtra, elle aussi, un meilleur développement, car nous espérons obtenir des autorisations du ministère des Enseignements Maternel et Primaire et ministère des enseignements secondaire, technique et de la Formation Professionnelle afin de conduire les séances d'éducation environnementale dans les écoles publiques de nos communes d'intervention.

Quant au développement de l'écotourisme, l'ODDB-ONG s'activera à initier des stratégies efficaces de communication pour faire connaître et découvrir les différents circuits touristiques qu'elle a mis en place au niveau de ses sites d'intervention.



En matière de développement communautaire, l'ODDB-ONG prévoit une intensification de ses actions au profit des populations locales. Elle veillera au suivi constant des activités en cours et pour lesquelles elle appuiera conséquemment les bénéficiaires. Grâce à cette stratégie, l'ODDB-ONG motivera davantage les populations dont elle suscitera l'engouement en vue de leur participation spontanée et volontaire aux nouvelles activités à mener à leur profit.

Pour conférer à toutes ses activités une meilleure visibilité, l'ODDB-ONG envisage sérieusement, pour le compte de l'année 2023, l'instauration d'une stratégie efficiente de communications sur les réseaux sociaux et en relation avec les média publics et privés de la place.

### **Des échanges de vœux de nouvel an**

Enfin, comme l'exige la tradition en cette période de fin d'année, les membres de l'équipe de l'ODDB-ONG ont souhaité à

leurs responsables, à leurs familles ainsi qu'à eux-mêmes, une année de santé, de paix, de succès et de bonheur.

En réponse, la Directrice exécutive, Chrystelle DAKPOGAN HOUNGBÉDJI a déclaré : **« A l'endroit de toute l'équipe de l'ODDB-ONG, je dis un sincère merci. Je vous témoigne, au nom de l'équipe dirigeante, ma profonde gratitude pour le travail quotidien que vous avez abattu et qui a nécessité beaucoup d'efforts et de sacrifices. Ce n'est pas facile de travailler avec la communauté, mais notre équipe dynamique, dévouée et ne reculant devant aucun obstacle a relevé de nombreux défis. Je vous félicite pour tout ce que vous avez fait tout au long de l'année 2022 et vous souhaite plein succès pour l'année 2023 »**

Elle n'a pas manqué de souhaiter une heureuse année 2023 à tous les partenaires sans lesquels l'organisation n'aurait pu conduire toutes ses actions à bonne fin.

Les vœux de l'ODDB-ONG sont également allés aux populations bénéficiaires de qui elle attend davantage d'engagements pour l'année 2023.

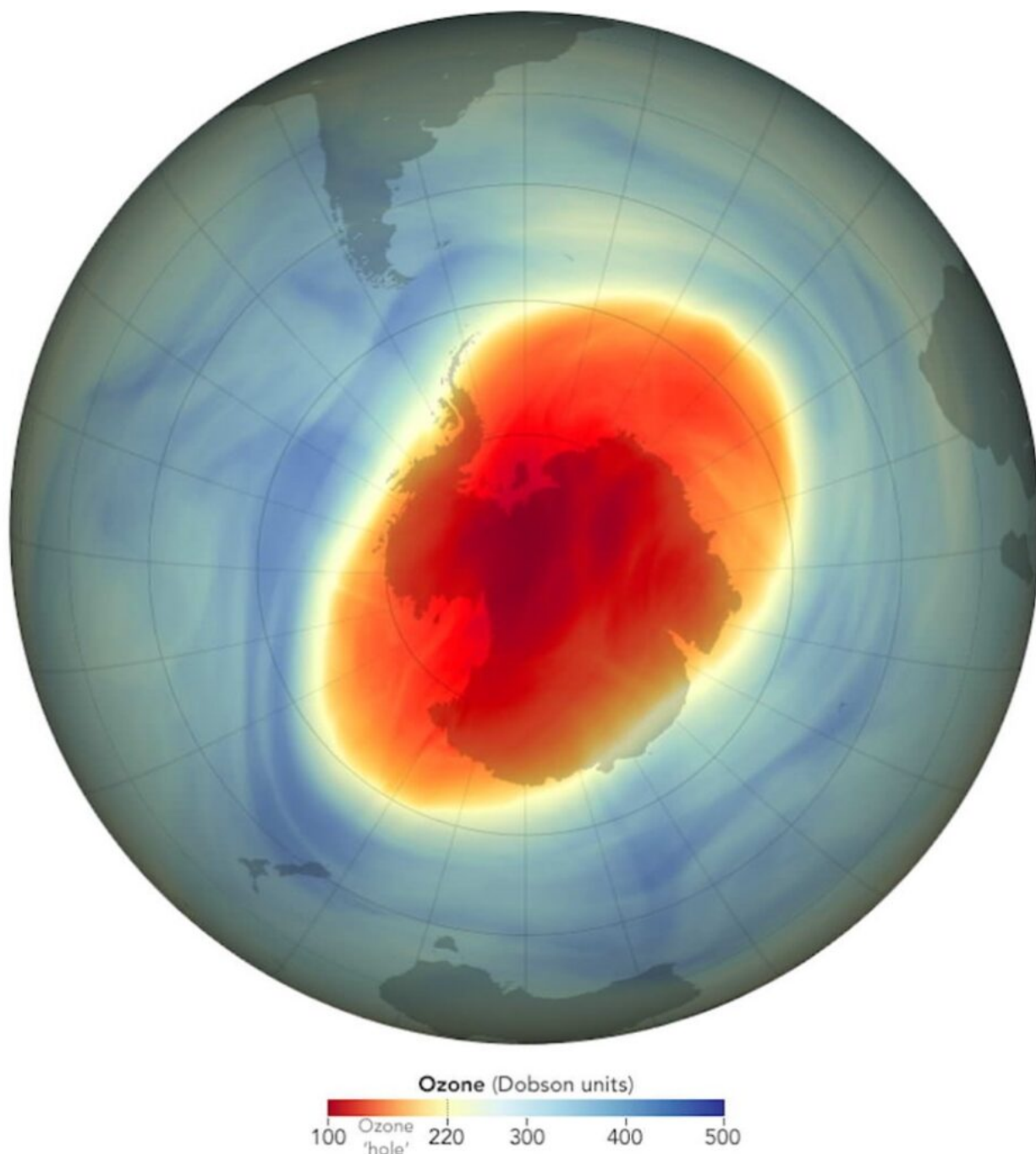
Arsène AZIZAH0

---

## **Climat: la couche d'ozone est-elle en train de se reconstituer réellement ?**

La couche d'ozone devrait se reconstituer complètement au cours des 40 prochaines années. L'information a été rapportée dans un rapport publié le lundi 9 janvier 2023 par des experts

du Groupe d'examen scientifique du Protocole de Montréal sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. « L'élimination progressive de près de 99 % des substances interdites qui détruisent l'ozone a permis de préserver la couche d'ozone et contribué de façon notable à sa reconstitution. »



Le trou dans la couche d'ozone pourrait se refermer « d'ici 2066 environ dans l'Antarctique, d'ici 2045 dans l'Arctique et d'ici 2040 ailleurs ». Ce changement devrait empêcher un

réchauffement de 0,3 à 0,5 °C d'ici 2100, selon le Comité d'examen scientifique.

En effet, la couche d'ozone fait partie de la stratosphère terrestre qui contient des quantités relativement importantes d'ozone. Elle a un effet protecteur car elle absorbe la plupart des rayons ultraviolets (UV) du soleil. Cette couche est d'épaisseur relativement réduite. Des avertissements concernant cette réduction d'épaisseur ont été émis pour la première fois en 1985 en Antarctique. Une autre observation a été faite dans l'Arctique en 2011.

Ainsi, certaines régions sont concernées par ce phénomène, mais notamment au Chili, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les produits chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone sont couramment utilisés dans la conception des réfrigérateurs, des climatiseurs et même des aérosols. Pour cette raison, le Protocole de Montréal pour la sensibilisation, signé en 1987, a conduit à des mesures concrètes pour limiter la propagation des gaz CFC aux humains. La Convention a été ratifiée par 198 pays à ce jour. L'Union européenne a interdit l'utilisation des CFC en 1989. Il a été suivi en 2016 par l'Accord de Kigali qui prévoit une réduction progressive de la consommation et de la production des HFC, hydrofluorocarbures (HFC).

Cependant, il faut continuer de surveiller l'émission de substances nocives. Dernièrement comme le rapporte [Le Monde](#), le HFC-23 qui est un gaz à effet de serre 14 800 fois plus puissant que le CO<sub>2</sub> a été identifié de manière huit fois plus importante que les rejets déclarés par les pays.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# INTOX: Non! la hausse de la mortalité infantile n'est pas liée à la COVID-19

L'internet n'a pas de frontière, une fausse information propagée sur les réseaux sociaux en France peut rapidement faire des dégâts au Bénin et dans n'importe quel pays du monde. C'est pourquoi, nous avons vérifié cette information pour vous.



Depuis le début de la pandémie, de vraies informations sont régulièrement « détournées » pour discréditer l'efficacité des vaccins anti-COVID-19. En effet, selon une publication qui a été vue près de 8 000 fois sur Telegram et partagée plus de 1 000 fois sur Twitter depuis le 26 décembre 2022, les vaccins COVID-19 augmenteraient la mortalité infantile particulièrement en France. C'est [une mauvaise interprétation d'une réelle étude scientifique](#) de l'Inserm publiée par [The Lancet](#) en mars dernier évoquant bien une hausse de la mortalité infantile en France.

Loin de l'interprétation des opposants aux vaccins, cette information a été constatée bien avant l'arrivée de la vaccination, ou même de la COVID-19. Une mortalité infantile qui a bien augmenté mais entre 2012 et 2019, bien avant la période de la pandémie.

Les résultats de cette étude renseignent qu'au cours de la



période 2012-2019, 53 077 décès de nourrissons de moins d'un an ont été enregistrés parmi les 14 622 096 naissances vivantes, et que le nombre de décès d'enfants de moins d'un an, a fortement diminué de 2001 à 2005, puis de façon plus lente de 2005 à 2012, avant de remonter. La mortalité infantile est ainsi passée de 3,32 en 2012 à 3,56 décès pour 1.000 naissances vivantes en 2019, soit une augmentation de 7 %.

Sauf qu'en France, il n'y avait pas encore le vaccin anti COVID-19, ni la COVID-19 en cette période d'étude. Jean Christophe Rozé est coauteur de l'étude et président de la Société française néonatalogie. Il a confié à nos confrères de l'AFP, « *Il n'y aucun rapport entre cette augmentation et la vaccination contre la COVID-19 puisque les données s'arrêtent à 2019* ».

Les causes de l'évolution de la mortalité infantile entre 2012 et 2019 en France restent à ce jour hypothétiques. Elles sont à la fois liées à l'augmentation de l'âge maternel, l'augmentation de l'instabilité, l'obésité féminine et diabète sucré, etc.

Martin Chalumeau pédiatre et épidémiologiste est l'un des scientifiques ayant supervisé l'étude. Il déplore « *On a bien vu sur les réseaux sociaux que certaines personnes associent les résultats de notre étude – l'augmentation de la mortalité infantile – et les vaccins contre le COVID-19, mais ce n'est pas du tout le cas. La période d'augmentation observée se situe entre 2012 et 2019, bien avant la crise sanitaire* ».

Mieux, Martin Chalumeau pédiatre et épidémiologiste, révèle que même « *les premières données provisoires dont nous disposons ne montrent pas non plus de hausse de la mortalité infantile depuis le début de la crise sanitaire ou depuis l'arrivée des vaccins* ».

Cette information faussée et propagée depuis la France,

pouvait non seulement porter un coup à la campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours, mais aussi jeter du discrédit sur l'efficacité des vaccins anti COVID-19 à travers le monde entier.

***Megan Valère SOSSOU***